

Crépis pour façades

Définition : Crépi synthétique pour façades, résistant aux intempéries, sur fonds de maçonnerie tels que crépi ciment, béton, panneaux légers, préfabriqués etc.

Sécurité : Hors de classe de toxicité / ODS 1610 / RID/ADR marchandise non dangereuse

Description : Diluable à l'eau et respectueux de l'environnement, ce crépis fabriqué avec des matières premières essentiellement minérales est hautement perméable à la vapeur d'eau. Une application soignée permet l'exécution de surfaces sans raccord.

Utilisation : Le système s'applique à l'extérieur sur supports traditionnels tels que crépis au ciment béton et autres murs sains. Pour panneaux agglomérés et autres matériaux, tenir compte des instructions particulières d'emploi.

Préparation : Le support doit être propre, sec et exempt de salissures. Les particules dont l'adhésion est douteuse doivent être éliminées par brossage ou ponçage mécanique et imprimées de manière adéquate. Les anciennes peintures farineuses ou non stables et les panneaux de particules doivent être traités avec un fond spécial.
(Consulter notre service technique.)

Application : En première couche, appliquer notre couche de fond pour crépi. Après minimum 24 heures de séchage, appliquer le crépi synthétique avec une faucheuse ou gicler au pistolet. Température d'application minimum + 5°

Poids spécifique : Forme pâteux / Blanc 1680 Kg/m³

Rendement : 1,8 à 3,5 kg m² » selon structure et granulométrie sur support lisse.

Emballage : 25 Kg

Séchage : Sec au coeur après 24 heures. Polymérisation totale +/- 21 jours.

Nettoyage : Nettoyer les mains et les appareils à l'eau immédiatement après le travail.

Stockage : Environs 6 mois, non inflammable, attention craint le gel.

Veillez transmettre cette fiche technique aux utilisateurs !

Cette fiche est là pour vous aider. Les données qu'elle contient sont le fruit de constantes recherches, mais elle n'engage en aucune façon notre responsabilité. Comme nous avons à coeur de développer en permanence nos produits, il est conseillé de consulter la date de parution de la fiche et, le cas échéant, de se renseigner pour savoir si entre-temps certaines caractéristiques ont changé. (Déc 2001)